

DIAGNOSTICS LOCAUX DE SANTÉ

La santé des Corses, territoire par territoire

Un outil d'aide à la décision réalisé par l'**Observatoire Régional de la Santé de Corse (ORS-C)** pour l'**Agence Régionale de Santé de Corse (ARS de Corse)**.

Comment se porte la population de mon territoire ? Vit-on plus longtemps ici qu'ailleurs en Corse ? L'offre de soins est-elle suffisante ? Le Diagnostic Local de Santé (DLS) répond à ces questions. Il dresse un portrait complet et chiffré de la santé des habitants, à l'échelle de chacun des neuf territoires de projet de l'île, en comparant chaque situation locale aux moyennes régionale et nationale.

Neuf territoires, neuf portraits

La Corse est découpée en neuf territoires de projet. Pour chacun, un diagnostic dédié situe le territoire au sein de l'île et met en lumière ses forces comme ses points de vigilance en matière de santé.

► Pays Ajaccien	► Pays Bastiais	► Pays de Balagne
► Centre Corse	► Plaine Orientale	► Ouest Corse
► Extrême Sud / Alta Rocca	► Taravo / Valinco / Sartenais	► Castagniccia / Mare e Monti

Ce que vous y trouverez

Chaque diagnostic suit une même trame, claire et illustrée de cartes, graphiques et tableaux commentés, organisée autour de sept grands volets :

- **Le contexte de vie** - population, âges, emploi, revenus, logement et flux touristiques.
- **L'état de santé** - espérance de vie, principales causes de décès, maladies chroniques de longue durée.
- **Le recours aux soins et la prévention** - suivi des patients, participation aux dépistages des cancers, santé mentale, vaccination.
- **L'offre de soins** - médecins, infirmiers, pharmacies, maisons de santé et leur répartition sur le territoire.
- **Les hospitalisations** - passages aux urgences, places en EHPAD, soins réalisés hors de Corse.
- **La santé et l'environnement** - qualité des eaux de baignade, accidents de la route, sites pollués et risques naturels.
- **La santé au travail** - accidents du travail et maladies professionnelles selon les secteurs d'activité.

Des réponses concrètes

Au-delà des chiffres, le diagnostic éclaire des questions très concrètes que se posent habitants, élus et acteurs locaux :

- *Mon territoire manque-t-il de médecins généralistes, et leur renouvellement est-il assuré ?*
- *Combien d'habitants n'ont pas de médecin traitant déclaré ?*
- *Où part-on se faire soigner lorsque l'offre locale ne suffit pas ?*
- *Quels sont les enjeux de santé les plus marqués : vieillissement, santé mentale, prévention ?*

À quoi sert un Diagnostic Local de Santé ?

Le DLS est avant tout un **outil d'aide à la décision**. Il aide les élus et les collectivités à orienter leurs politiques de prévention et d'accès aux soins, soutient l'élaboration des contrats locaux de santé (CLS) et des projets de santé, et nourrit l'action des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). En objectivant les inégalités entre territoires, il favorise une culture partagée des enjeux de santé.

Pour qui ?

- Élus et collectivités locales
- Établissements de santé
- Professionnels de santé
- Partenaires institutionnels
- Habitants du territoire

Pour quoi ?

- Élaborer un contrat local de santé (CLS)
- Bâtir un projet de santé de territoire
- Cibler les actions de prévention
- Réduire les inégalités sociales et territoriales
- Animer une dynamique partenariale
- Évaluer /élaborer un Projet Régional de Santé

Une expertise au service du territoire

Chaque diagnostic croise des dizaines d'indicateurs issus des sources les plus fiables : le Système National des Données de Santé (SNDS), les recensements de l'INSEE, les données hospitalières de l'ATIH, Santé publique France ou encore Sirsé Corsica. Organisme scientifique indépendant, l'ORS-C met son équipe et sa méthode au service d'une connaissance partagée et rigoureuse de la santé des Corses.

Contact :

contact@ors.corsica - 07 85 03 96 / www.ors.corsica